



# Règlements de la Franchise CBL



## Contrat d'engagement

**Saison 2024-2025**

1. *En aucun moment*, un membre de l'organisation des **CONQUÉRANTS** promettra un **poste pour l'année complète** ou reste de l'année à un athlète.
2. Si une **suspension** devait survenir, *l'entraîneur et / ou l'organisation peut l'augmenter si jugée « inutile »*.
3. Si un **athlète doit s'absenter / retard** à une partie / pratique / activité d'équipe... il doit absolument communiquer le plus rapidement possible avec le **gérant de l'équipe**. L'absence ou retard peut entraîner une sanction si l'entraîneur et / ou l'organisation la juge inappropriée. L'organisation des Conquérants priorise la réussite académique, donc pour des raisons scolaires, aucun problème...
4. **L'athlète et le parent s'engagent** à respecter les **demandes spéciales et obligatoires** de l'entraîneur : *couvre-feu, activité, hors-glace, voyage en autobus, nutrition, séjour au même hôtel, conférence...*
5. **TOLÉRANCE ZÉRO** en ce qui concerne **l'intimidation**, la **possession** et /ou **sous effet d'alcool** ou de **drogue** (*substance de performance ou de plaisir*) à l'aréna = **Suspension !!!**
6. Chaque personne (athlète / parents / membres de l'organisation...) qui fait partie des **CONQUÉRANTS** se doit le plus grand **RESPECT** et s'oblige à représenter ce sigle de façon **exemplaire et exceptionnelle** dans tous ses gestes et actions exécutés durant une saison complète autant à l'aréna qu'à l'extérieur de celle-ci (*école, centre d'achats, restaurant, cinéma, hôtel...*).
7. Le **TEMPS de GLACE /Trios et Duos** pendant les parties sont **TOTALEMENT** sous le contrôle de l'entraîneur. L'entraîneur se réserve le droit de ne pas faire jouer un athlète pour toute raison de **Discipline**, de **Respect** ...qu'il jugera à propos. C'est votre jeune qui joue et pratique et non VOUS !!! Lui seul est au courant des demandes et consignes de l'entraîneur responsable.
8. **RÈGLE du 48 heures...** sous aucun prétexte un parent doit communiquer (*téléphone, texte, courriel...*) directement avec nos entraîneurs. Toute question ou éclaircissement est légitime mais vous devez obligatoirement communiquer avec votre gérant d'équipe qui lui fera les démarches auprès des personnes concernées pour prendre les infos nécessaires et s'il y a lieu organiser une rencontre.
9. Afin d'assurer le **respect de la vie privée** de tous les jeunes, il est strictement interdit de prendre des photos et de filmer des athlètes sans avoir d'abord reçu l'autorisation des entraîneurs. En aucun temps un jeune devra avoir son cellulaire dans le vestiaire, chaque athlète est totalement responsable de ses faits et gestes sur les réseaux sociaux, **faire bien attention à vos écritures !!!**
10. Au niveau académique, il y aura un système de gradations des sanctions sur des situation jugées inappropriées à l'école (expulsion de classe, impolitesse...). Du cas par cas évalué par l'organisation des Conquérants (Gouverneur - Comité de discipline - VP Hockey).

► *Tout manquement aux règlements de l'organisation peut entraîner des sanctions : suspension de partie, d'activité d'équipe et présence dans l'aréna (parents). La sanction pourrait être en minutes ou en périodes, assis sur le banc, une ou plusieurs parties de suspension selon le manquement, c'est à la discrétion des entraîneurs et de l'organisation. Des manquements ou sanctions répétés pourraient mener à l'expulsion de l'athlète ou parent de l'organisation ◀*

Nom de l'athlète : \_\_\_\_\_

# : \_\_\_\_\_

**M13 AAA**  **M13 AAA Élite**  **M15 AAA**  **M15 AAA Élite**  **M17 AAAA**

Signatures athlète/parent : \_\_\_\_\_

Novembre 2024